

MORLON et la gestion de l'ENERGIE

Nous avons le devoir légal d'appliquer une politique énergétique responsable axée sur l'avenir. La commune, épaulée par sa commission de l'énergie, travaille depuis plusieurs années pour améliorer son efficacité énergétique et promouvoir le développement des énergies renouvelables sur l'ensemble du territoire communal.

La coopération récente avec un partenaire local nous a permis d'analyser la situation actuelle et nous permettra de proposer des mesures concrètes pour les années à venir.

Ces dernières années, la commune a entrepris plusieurs actions comme, par exemple :

- la mise en place d'une comptabilité énergétique communale en 2011
- l'assainissement de l'éclairage public en 2013
- une consommation électrique communale basée sur une fourniture d'énergies renouvelables en 2017
- le remplacement de la chaudière à mazout du bâtiment communal planifié pour 2018

Enfin, plusieurs mesures incitatives sont proposées aux concitoyens :

- les pages d'informations « Economisons l'énergie » dans l'Esprit
(http://www.morlon.ch/index.php?idm=9_44&page=Ensemble_economisons_lenergie&PHPSESSID=c3593eea573b2a4fe664c9c8e3cffc0b)
- la suppression d'émoluments communaux lors de la construction d'installations solaires
- des conseils professionnels gratuits en aide à l'utilisation du « Programme Bâtiment »
(http://www.fr.ch/sde/fr/pub/programmes_dencouragement_deposer_une_demande/tutoriel.htm)

